



Descriptif technique

MÉTIER n°41

SOINS INFIRMIERS

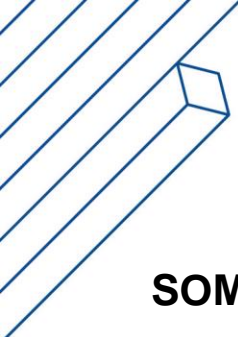
Soumis par :
WorldSkills France

© WorldSkills France (WSFR) se réserve tous les droits relatifs aux documents rédigés pour ou au nom de WSFR et comprenant leur traduction et leur envoi par voie électronique. Ce matériel peut être reproduit à des fins professionnelles et pédagogiques non commerciales, à la condition que le logo de WorldSkills France et la déclaration concernant les droits d'auteur restent en place.



worldskills
France





SOMMAIRE

1.	NOM ET DESCRIPTION DU METIER	3
2.	CONNAISSANCES ET PORTEE DU TRAVAIL.....	3
3.	LE SUJET D'EPREUVE.....	8
4.	NOTATION.....	10
5.	EXIGENCES DE SECURITES AU METIER	10
6.	EQUIPEMENTS ET MATERIAUX	10



1. NOM ET DESCRIPTION DU METIER

1.1 Le nom du métier est Soins Infirmiers

1.2 Description du métier :

Les professionnels des soins apportent un soutien à des personnes et à leurs familles. Ils doivent maintenir en continu un haut niveau de professionnalisme et interagir avec les clients afin de prodiguer l'ensemble des soins et services nécessaires. Ils travaillent parfois directement avec leur client. Le plus souvent, ils sont employés par un organisme de santé et de services sociaux. Ils travaillent en lien étroit avec les professions médicales.

Un professionnel des services médico-sociaux peut travailler dans divers environnements : domicile des clients, hôpital, structures d'accueil de jour, résidences ou maisons de santé. Sa fonction est de garantir le bon état de santé et de bien-être physique et psychosocial d'une personne et de contribuer à sa croissance et à son développement, aux soins et aux mesures de réhabilitation. Il définit, applique et évalue le programme de soins nécessaires au cas par cas.

Les qualités attendues d'un professionnel de haut niveau sont : bonne organisation au travail, autonomie, aptitudes à la communication et qualités relationnelles, capacité à résoudre des problèmes, inventivité et créativité, capacité à comprendre et à travailler avec les clients pour améliorer leur qualité de vie, empathie. Il peut travailler en équipe ou seul. Quel que soit son cadre de travail, un professionnel compétent et expérimenté est capable d'assumer un haut niveau de responsabilité et de travailler en autonomie. Qu'il s'agisse d'évaluer correctement les besoins des clients en établissant de bons rapports, ou d'apporter des soins de haute qualité aux clients dans des contextes variés, chaque interaction compte et toute erreur peut avoir des conséquences graves, voire mortelles.

Les voyages internationaux étant de plus en plus fréquents, l'horizon des professionnels des services médico-sociaux s'élargit, mais de nouveaux enjeux apparaissent. Pour un professionnel talentueux, les occasions de développement à l'international sont nombreuses. Cependant, qui dit mobilité internationale dit comprendre d'autres cultures, appliquer de nouvelles normes et apprendre à travailler dans un environnement nouveau. Les compétences nécessaires dans le métier vont donc être de plus en plus diverses.

Les Compétiteurs en soins et services médico-sociaux concourent seuls.

Les Compétiteurs doivent être âgés de 22 ans maximum l'année de la Compétition.

1.3 Documents complémentaires

Le descriptif technique ne contient que des informations relatives au métier. Il doit donc être utilisé en association avec le règlement des Olympiades des Métiers.



2. CONNAISSANCES ET PORTEE DU TRAVAIL

2.1 Compétences spécifiques

Organisation au travail

Le compétiteur connaît et comprend :

- la législation, les obligations, la réglementation et la documentation en matière de santé, sécurité, protection de l'environnement et hygiène,
- les risques d'infection pour les clients,
- l'utilité des vêtements de protection individuelle ou de l'uniforme,
- la finalité, les modes d'utilisation surs, d'entretien et de stockage du matériel,
- la réglementation en matière de sécurité et sûreté des médicaments,
- les techniques de gestion du temps,
- les principes d'ergonomie,
- l'importance d'une pratique professionnelle durable et écoresponsable,
- l'importance de la collaboration avec d'autres professionnels ou personnes,
- l'importance de la durabilité (par exemple, être économe avec les ressources),
- l'importance de gérer sa formation continue.

2.2 Connaissances théoriques

2.2.1 Les connaissances théoriques sont requises mais ne seront pas testées à proprement parler :

Le compétiteur est capable de :

- appliquer les normes, règles et réglementations en matière de santé, de sécurité et d'hygiène,
- prendre les précautions d'hygiène adéquates pour prévenir les infections,
- reconnaître et utiliser les vêtements de protection individuelle appropriés, y compris des chaussures de sécurité,
- choisir, utiliser efficacement et de manière économe, et stocker le matériel en toute sécurité,
- conserver les médicaments en respectant la réglementation en matière de sûreté et sécurité,
- planifier, organiser et réorganiser le travail en fonction des besoins,
- travailler dans des conditions sûres et ergonomiques,
- évacuer les déchets de façon écoresponsable,
- travailler avec d'autres professionnels et d'autres personnes,
- être à jour des nouvelles pratiques et réglementations, par exemple en matière de manipulation sûre, de santé et de sécurité.

Communication et qualités relationnelles

Le compétiteur connaît et comprend :

- l'importance d'avoir et de conserver la confiance du client,
- les règles et la réglementation en matière de confidentialité et de vie privée applicables au métier,
- les types et techniques d'accompagnement pour le rétablissement, la croissance, le développement et l'éducation à la santé du client,
- les méthodes de négociations ayant pour but de promouvoir la santé,
- les techniques de résolution des incompréhensions et des conflits,
- les techniques et moyens de communication avec des clients souffrant de troubles de la communication (démence, problèmes auditifs, etc.),
- l'importance de consigner précisément les informations par écrit,
- la nécessité du professionnalisme dans les interactions entre professionnels et clients et avec d'autres professionnels de santé,
- les rôles, compétences et besoins des collègues et professionnels qui participent aux soins,
- l'importance de nouer et de conserver des relations de travail productives.

Le compétiteur est capable de :

- faire preuve de tact avec les patients,
- adopter toujours un comportement et une présentation professionnels,
- commencer et conclure la communication avec les clients de manière à établir un bon rapport,
- respecter l'autonomie du client et son droit d'accepter ou refuser des soins, être toujours honnête avec le client,
- respecter la culture et les convictions religieuses du client,
- utiliser des méthodes de communication thérapeutique lors des soins, notamment :
- pratiquer l'écoute active, les techniques d'entretien, l'interprétation du langage non verbal, les techniques éducatives adaptées,
- utiliser des techniques d'accompagnement permettant au client d'acquérir une autonomie fonctionnelle,
- communiquer de façon professionnelle avec les clients souffrant de difficultés de communication ou de compréhension,
- garantir une communication professionnelle et efficace avec la famille du client, de façon adaptée et en donnant la priorité aux besoins du client,
- discuter avec les collègues, le personnel médical, le client et la famille pour garantir que les bons type et niveau de soins sont apportés et que l'autonomie et les besoins du client sont respectés,
- gérer de façon cohérente et efficace la communication orale et écrite avec les collègues,
- consigner les informations et données du client sous une forme adaptée, par exemple un « livret de communication » ou un dossier médical (hôpital),
- discuter et présenter des cas individuels avec d'autres professionnels.

Résolution de problèmes, inventivité et créativité

Le compétiteur connaît et comprend :

- les situations courantes en soins et services médico-sociaux,
- la différence entre un symptôme et la cause d'un problème,
- les raisons pouvant pousser une personne à ne pas parler de certains problèmes, par exemple les proches, et les techniques pour aborder ces questions,
- l'importance de travailler « avec » les clients et de respecter leurs souhaits dans la résolution des problèmes,

- l'importance d'observer les clients de près et régulièrement, afin de déceler des préoccupations cachées dont le client n'a peut-être pas conscience,
- les techniques créatives de recherche de solution, pour améliorer la qualité de vie des clients et leur bien-être, par exemple les aides au maintien à domicile,
- les tendances et évolutions du secteur, pour garantir que le client a accès aux meilleurs soins ou services possibles.

Le compétiteur est capable de :

- évaluer la personne, s'y intéresser et comprendre son caractère en détail,
- gagner la confiance du client, afin de discuter de son ou ses problèmes,
- identifier rapidement les problèmes et suivre un processus autonome de résolution des problèmes,
- déterminer la cause profonde du ou des problèmes du client, grâce à une discussion, à des questions et à une observation attentives et structurées,
- anticiper les besoins de priorisation des problèmes du client, au cas par cas,
- connaître ses propres limites en matière d'expertise ou d'autorité lors de la gestion d'un problème du client, et référer le client à d'autres collègues ou professionnels si nécessaire,
- créer, mettre au point et négocier de « nouvelles méthodes de travail sûres » pour améliorer le quotidien et le bien-être des patients, par exemple en utilisant des dispositifs d'aide à la mobilité,
- identifier les possibilités et proposer des idées pour améliorer les soins des clients, par exemple en trouvant de nouvelles façons efficaces d'utiliser l'environnement du client, en en parlant avec le client au moment opportun.

Évaluation des besoins et planification des soins

Le compétiteur connaît et comprend :

- les principes de la croissance et du développement au long de la vie,
- un ensemble des maladies et les traitements utiles,
- le concept de soins holistiques en santé, en services sociaux et en réhabilitation au long de la vie et dans diverses situations de vie,
- les principes éthiques et juridiques en matière d'accès aux droits, de discrimination et de maltraitance,
- les techniques permettant de travailler avec les clients et leurs familles pour identifier avec exactitude leurs besoins,
- l'importance de l'alimentation et des régimes alimentaires particuliers,
- les techniques permettant d'évaluer les capacités du patient et de ses proches,
- les aspects financiers, par exemple les contraintes budgétaires.

Le compétiteur est capable de :

- évaluer attentivement l'environnement et la situation du client, afin de déterminer précisément les besoins, dans les limites de sa fonction,
- évaluer les capacités du client et des proches,
- identifier l'état nutritionnel et les éventuels besoins dans ce domaine,
- planifier la réalisation des soins en se centrant sur le client,
- s'assurer de la disponibilité des ressources nécessaires pour faciliter la réalisation du plan de soins,
- planifier l'aide à la réhabilitation du client,
- obtenir le consentement du client avant de commencer les soins,
- référer le client à un professionnel médical si nécessaire.



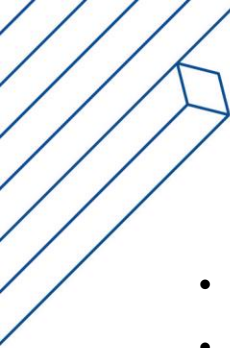
Gestion et réalisation des soins au client

Le compétiteur connaît et comprend :

- l'ensemble des besoins des clients et leurs capacités,
- les typologies de comportement des clients et les moteurs de ces comportements,
- l'historique de la situation du client (histoire personnelle, historique médical...),
- l'importance de la flexibilité pour travailler avec des clients et proches divers,
- les techniques d'encouragement des clients pour acquérir de « nouvelles » compétences, en renforçant la confiance et l'autonomie,
- l'anatomie et la pathologie, les maladies et les traitements, en fonction du niveau de formation professionnelle,
- les valeurs normales des paramètres de santé (par exemple, le niveau normal de tension artérielle),
- les caractéristiques générales d'un mode de vie sain et comment les promouvoir en manière engageante,
- la finalité et les éventuels effets secondaires des médicaments du client,
- les dangers potentiels,
- les techniques de promotion de la mobilité et les connaissances nécessaires à l'utilisation sûre de dispositifs d'aide à la mobilité,
- les facteurs de risques pour les clients affaiblis et peu mobiles,
- l'importance de savoir référer un client à des collègues ou à d'autres professionnels médicaux, les rôles des différents professionnels,
- les situations exigeant une assistance médicale immédiate.

Le compétiteur est capable de :

- promouvoir le bien-être physique, social et psychologique du client et y contribuer pour favoriser la croissance, le développement, les soins et la réhabilitation.
- respecter le client et les règles juridiques et éthiques lors des soins ou services,
- créer un environnement agréable pour le client et apporter les soins en toute sécurité,
- apporter une aide à l'hygiène si nécessaire et respecter le besoin d'intimité du client,
- utiliser les capacités du patient pendant les soins,
- prendre des mesures culturellement adaptées,
- réaliser des tâches médicales entrant dans le cadre du métier (premiers secours, traitement d'une plaie, exercices de respiration...),
- suivre plusieurs paramètres de santé tels que tension artérielle, pouls, température, glycémie, douleur, poids, et donner des informations sur ces paramètres,
- prendre les précautions nécessaires contre les risques fréquents chez les clients malades, par exemple les escarres, les pneumonies ou les contractions,
- observer régulièrement le client et relever rapidement tout nouveau problème nécessitant une attention particulière ou l'intervention d'un médecin (par exemple, une escarre),
- estimer correctement les besoins d'intervention immédiate d'un médecin et commencer par les premiers secours,
- mettre en place des mesures pour promouvoir l'autonomie du client, dans les limites de chaque cas,
- recommander ou appliquer des mesures adaptées contribuant au bien-être nutritionnel, dans le respect des attributions et de la réglementation du métier,
- éduquer le client en promouvant un mode de vie sain (pratiquer une activité physique régulière, arrêter de fumer...),
- informer les clients sur les catégories de médicaments courantes et leurs effets secondaires, dans le respect des attributions et de la réglementation du métier (par exemple, les hypotenseurs, les antalgiques),
- aider les clients à prendre et stocker leurs médicaments, dans le respect des attributions et de la réglementation du métier,

- 
- planifier et adapter l'emploi du temps pour garantir que le client a le temps nécessaire et n'est pas pressé pendant les soins,
 - organiser des activités éducatives et de réhabilitation pour répondre aux besoins de clients adultes à différents âges,
 - promouvoir la mobilité en utilisant les ressources du client et en respectant ses besoins, à l'aide de techniques de mobilisation appropriées,
 - utiliser les ressources de manière efficace et efficiente,
 - promouvoir une bonne qualité de vie.

Évaluation des soins et services

Le compétiteur connaît et comprend :

- l'importance d'un état des lieux des soins à intervalle régulier et du retour de toutes les personnes concernées, y compris du client,
- le niveau de qualité de vie attendu par le client, selon sa situation,
- les possibilités de changement ou d'amélioration des soins, par exemple en fonction des ressources disponibles,
- les derniers produits ou services,
- comment parvenir à un résultat et l'évaluer.

Le compétiteur est capable de :

- comprendre le point de vue du client en discutant attentivement avec lui,
- recevoir des informations de la part de la famille, de collègues ou d'autres professionnels,
- identifier ce qui plaît à un client et ce qu'il entend par « bien-être »,
- écouter attentivement et répondre positivement à tout problème en cherchant une solution,
- évaluer dans quelle mesure le plan de soins aide le client,
- s'accorder avec le client, la famille, les collègues et d'autres professionnels pour changer le plan de soins,
- noter par écrit les résultats de l'évaluation,
- mettre au point un plan d'action qui tient compte des ressources disponibles,
- signaler et noter toutes les préoccupations des personnes concernées,
- tenir compte des retours et évaluer ses propres pratiques de travail.

2.2.2 La connaissance des règles et règlements ne sera pas testée.



3. LE SUJET D'ÉPREUVE

3.1 Format / structure du sujet d'épreuve

Le Sujet et les épreuves sont conçus par les Experts.

Le Sujet est composé d'une série d'épreuves indépendantes (*modules*). Il est subdivisé en quatre environnements (ou Zones) de soins et services socio-médicaux.

Si possible, les Zones valent chacune 25 % du total des points :

- Soins à domicile ;
- Soins de proximité, soins résidentiels ou en maisons de soins ;
- Soins hospitaliers ;
- Soins en centre de jour.

EXIGENCES POUR LA CONCEPTION DU SUJET

Les quatre Zones reproduisent des environnements réels de la profession, à savoir le domicile des clients, les centres de proximité, les résidences, les maisons de soins, les hôpitaux et les centres de jour. Pour chaque Zone, l'épreuve dure au moins trois heures par Compétiteur.

Dans chaque Zone, le Compétiteur réalise cinq épreuves au cours desquelles sont simulés les besoins de soins de clients dans cet environnement précis.

Les épreuves du Sujet ont tous la même durée et sont clairement présentées dans l'emploi du temps.

Il peut être nécessaire d'évaluer deux Compétiteurs en même temps, cependant il est préférable d'évaluer un seul Compétiteur à la fois, pour des raisons d'équité.

Le Sujet comprend une épreuve mystère conçue par l'expert (l'épreuve mystère est basée sur une liste de tâches et de pathologies).

Durée

La durée totale des épreuves doit être adaptée aux tâches demandées. La durée maximale totale de toutes les épreuves ne doit pas dépasser 20 heures. Le temps de planification et de réalisation peut varier d'un jour de compétition à l'autre.

Les épreuves des Sujets sont conçues en tenant compte du niveau de connaissances et de compétences et du champ d'activité professionnelle des Compétiteurs. Les Compétiteurs seront donc en mesure de terminer les épreuves dans les temps impartis.

3.2 Distribution/circulation du sujet d'épreuve

Une partie du sujet d'épreuve sera remis aux jurés et candidats lors du module 1.

4. NOTATION

Spécification d'évaluation du métier

Les jurés et les candidats prennent connaissance de cette grille de critères sur le forum avant la compétition

L'expert et les jurés, en tant qu'équipe, discuteront des critères de notation, des points de référence et des différences et variations acceptables lorsqu'ils se réuniront sur le site de la compétition.

Les candidats ont également un temps de familiarisation avant le début de la mise en place de leurs activités.

Procédures d'évaluation du métier

Notation :

Les jurés doivent compléter la grille de notation pour chaque module du jour de compétition et pour chaque candidat(e) en compétition.

Rotation des modules :

L'ordre dans lequel passent les candidats changera pour chaque module. L'ordre sera décidé avant le début de la compétition par tirage au sort (réalisé par l'expert-Président de jury, en présence de tous les jurés).

La séquence qui en sortira fera l'objet d'une rotation basée sur la séquence du premier module. Les candidats seront informés de l'ordre de la compétition avant le début de la compétition.

Equité :

- Les candidats qui attendent de passer ne seront pas autorisés à voir comment les autres candidats complètent leur module jusqu'à ce qu'ils aient terminé leur tour, ceci afin que les candidats qui commencent en premier ne soient pas désavantagés.
- Afin d'assurer l'intégrité de la compétition, les candidats qui attendent de passer devront attendre dans une pièce mise à disposition par la région hôte. Durant cette attente, les candidats sont autorisés à apporter des lectures sans lien avec le métier.

5. EXIGENCES DE SECURITE LIEES AU METIER

La réglementation applicable pour la gestion des déchets et en matière de santé est celle du pays hôte. De plus, la pratique habituelle dans le pays de chaque Compétiteur est prise en compte pendant la réalisation des épreuves (*modules*), pour garantir une évaluation équitable.

6. EQUIPEMENTS ET MATERIAUX

6.1 Liste d'infrastructures

La liste d'infrastructures reprend tous les équipements, matériaux et installations mis à disposition des candidats sur les espaces de concours.

6.2 Matériaux et équipements interdits sur l'espace de concours

Les compétiteurs ne sont pas autorisés à avoir leur téléphone portable avec eux.